

Une chronique de Sainte-Croix de 1774 à 1817

Autor(en): **Jaccard, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **2 (1894)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-4342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qu'un, elle a donné J.-J. Rousseau à l'humanité. Elle a ses poètes, qui apportent leur note originale dans le grand concert français. Elle a ses philosophes, et je n'aurais pas besoin d'en aller chercher bien loin la preuve.

Enfin, Mesdames et Messieurs, sa population a non seulement gardé ce renom de bon sens qu'elle avait jadis, mais elle sait faire preuve d'esprit, puisque vous m'avez laissé, sinon sans éprouver, du moins sans montrer d'impatience, vous parler d'un homme qui fut dur et injuste pour vos compatriotes d'autrefois.

Je m'arrête. J'aurais l'air de réclamer des remerciements pour vous avoir fourni l'occasion d'une comparaison aussi avantageuse avec le passé, et je ne veux pas oublier que c'est moi qui vous en dois pour votre bienveillante attention.

Georges RENARD.

UNE CHRONIQUE DE SAINTE-CROIX DE 1774 A 1817.

« Les monarques, les capitaines et les ministres, dit Henry Houssaye, ne sont pas les seuls personnages de l'Histoire. Le peuple et l'armée y jouent aussi leur rôle. »

C'est bien ainsi en effet que l'on comprend de plus en plus les études historiques. Tandis qu'autrefois les faits et gestes de « ceux qui sont élevés en dignités » paraissaient seuls valoir la peine d'être transmis à la postérité, on s'efforce aujourd'hui de connaître la vie, les opinions, les aspirations, en un mot l'état d'âme de ces multitudes qui, comme le tiers-état en 1789, n'étaient rien et tendent à devenir

tout. Or, si les archives officielles, les correspondances diplomatiques, les mémoires suffisent à nous renseigner sur les grands événements, ils ne sauraient nous initier à la vie intime du peuple, et il nous faut pour cela d'autres sources. Il ne peut y en avoir de meilleures, à notre avis, que celles qui émanent du peuple même, et c'est dans les archives de famille que nous devons les chercher. Parmi les documents les plus curieux que nous pourrions découvrir, nous citerons en première ligne les « Livres de raison. »

Que sont donc ces ouvrages dont le titre n'est peut-être pas même connu ? Ce sont généralement des sortes de chroniques dans lesquelles sont consignés jour après jour, année après année, des faits relatifs aux occupations de leurs auteurs. Mais qu'est-il arrivé le plus souvent ? c'est que le cadre de ces mémoires s'est peu à peu élargi et qu'on y retrouve, à côté des observations se rapportant à la vie quotidienne, des remarques sur les phénomènes atmosphériques et des réflexions sur les événements politiques. Si l'économiste et le météorologiste tirent souvent un parti précieux de cette ressource, l'historien n'y trouve pas moins d'intérêt. Il y rencontre en effet, rapportés et commentés, des faits qu'il connaît peut-être, mais dont il lui était difficile d'apprécier la portée. Le jugement définitif de l'histoire ne peut que profiter de l'étude impartiale de ces documents, et il serait vivement à désirer qu'ils fussent plus généralement mis à la disposition de ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale.

Le hasard ayant placé entre nos mains un de ces précieux manuscrits, il nous a paru aussi utile

qu'intéressant d'en extraire, pour les lecteurs de la *Revue historique*, ce qui se rapporte à l'époque si importante, pour notre patrie vaudoise, où se préparait son indépendance.

Ce n'est pas, il faut l'avouer, une œuvre bien littéraire que celle que nous présentons à nos lecteurs. De style, il n'y a nulle trace, et le langage qui y est employé est aussi peu français, c'est-à-dire clair et précis, que possible. Par contre, veut-on du bon sens, une façon saine, quoique non exempte de préjugés, d'envisager les choses, une certaine bonhomie mêlée de finesse : nous trouverons tout cela au milieu d'un fouillis de faits le plus souvent dépourvus de toute importance. — Si le style fait défaut, l'orthographe est presque absente, et pourtant l'auteur était régent. Quand on considère les fantaisies grammaticales auxquelles il se livre, l'on se demande ce qu'il pouvait bien enseigner à ses élèves ! Toutefois, en y regardant d'un peu près, il serait injuste de se montrer trop sévère sur ce point, car si le régime de LL. EE. était tutélaire en tout ce qui concerne les intérêts matériels de leurs sujets, leur sollicitude n'allait pas jusqu'à favoriser la diffusion de l'instruction, chose que les gouvernements autocratiques n'ont jamais considérée comme compatible avec leur autorité. D'autant plus qu'à cette époque des doctrines subversives de l'ordre social commençaient à se répandre partout. C'est en 1762 que Rousseau préludait à la Révolution par la publication de son *Contrat social*. Quoique cet ouvrage eût été condamné et mis à l'index en Suisse comme en France, les principes qu'il proclamait s'étaient répandus et avaient trouvé dans notre pays d'ardents défenseurs, tels que

l'avocat J.-J. Cart, Amédée, et surtout son cousin Frédéric-César de la Harpe, dont les écrits séditieux rencontraient déjà, au gré de LL. EE., un trop facile accès auprès de leurs sujets.

D'ailleurs, il faut bien le dire, le besoin et la nécessité de l'instruction ne s'imposaient pas alors comme aujourd'hui, et par conséquent on exigeait fort peu de ceux auxquels la jeunesse était confiée. Pourvu que le régent eût une voix forte et suffisamment juste, et remplit dignement ce que nous appelons encore les fonctions d'église, on ne s'enquérât pas de ses connaissances. Mal rétribué, l'enseignement ne constituait le plus souvent qu'une occupation accessoire, et le régent n'en était pas moins un paysan comme ses voisins, paysan un peu plus lettré seulement. Soyons donc indulgents et n'exigeons pas plus qu'il n'est raisonnable. En somme, il y avait un certain mérite, chez notre chroniqueur, à être parvenu à s'élever, probablement par ses seules ressources, au-dessus de ses concitoyens, car, ne l'oublions pas, l'endroit qu'il habitait, isolé et comme relégué dans une haute vallée du Jura, privée de voies suffisantes de communication, était loin d'offrir les ressources que nous y trouvons aujourd'hui.

Sous le nom général de Granges de Ste-Croix, ou simplement de Les Granges, on désigne plusieurs groupes d'habitations, tels que la Chaux, la Prise-Perrier, l'Auberson, Vers-chez-les-Jaques, séparés par le col des Etroits du chef-lieu de la commune, le village de Ste-Croix, et dispersés à la surface d'un plateau élevé, exposé à tous les vents et couvert de neige pendant une grande partie de l'année. Longtemps, la population de ces hameaux n'a eu d'autres

moyens d'existence que les maigres produits d'un sol peu fertile et l'élevage des bestiaux. Aujourd'hui, l'industrie est venue donner quelque aisance à cette contrée quelque peu deshéritée des dons du ciel. Nous sommes ici à l'extrême frontière de notre pays. Au-delà, et sans transition apparente, c'est la France ; par degrés, le Jura s'abaisse et va se terminer aux riches vignobles de la Bourgogne.

C'est dans ce cadre un peu sévère, mais non dépourvu de tout charme, que vivait Pierre-Daniel Margot, l'auteur de notre Livre de Raison. Le titre qu'il donne lui-même à son manuscrit est sans prétention. Nous le reproduisons en respectant l'orthographe :

« *Recueil de quelque chose remarquable faite par moy Pierre Daniel Margot, de J.-Pierre feu Daniel, feu Jean François feu Daniel, dit du Crez.* »

Nous voilà renseignés sur ses ascendants. Il est pourtant utile d'ajouter que les *Margot* sont une famille très nombreuse, très anciennement établie à l'Auberson.

Qu'inscrira-t-on dans ce recueil ? A l'origine, l'auteur paraît n'être pas bien fixé lui-même, et pour l'année 1774, il se borne à enregistrer l'installation d'un nouveau pasteur, événement considérable pour cette population et aussi important que l'avènement d'un nouveau souverain en pays monarchique :

« Monsieur le ministre Wuillamos de Montrichier & venus depuis Bulet a Ste-Croix le 27 Janvier, ayant succédé à Monsieur le Gràs. »

Ce n'est pas pour longtemps. L'année suivante déjà, M. Wuillamoz meurt, le 9 mars, et est remplacé

par M. Pierre Blanc, d'Avenches. Pas d'oraison funèbre, mais cette remarque :

« Nous avons achevez de labourer le 3^e May. »

Des détails de l'importance de ce dernier ne peuvent avoir d'intérêt que pour un météorologue ou un agriculteur; aussi pouvons-nous passer sous silence les années subséquentes. Nous n'aurions à en retenir qu'un seul fait déjà relevé : combien le climat est sévère et le sol avare dans cette partie du Jura. En voici quelques preuves :

« En 1782, lisons-nous, il y a eu une quantité prodigieuse de neige. » Il y en avait jusqu'au toit, et pour sortir de la maison, il fallut creuser une sorte de galerie ou tunnel de 7 à 8 pieds de longueur.

L'hiver de 1783 à 1784 fait contraste avec le précédent, puisqu'il n'y a presque point eu de neige jusqu'à la nuit du 15 au 16 janvier.

Par contre, en 1789, il fait si froid que plusieurs personnes ont été trouvées gelées.

Mais nous voici aux portes de la Révolution française : le 5 mai, les Etats-Généraux se réunissent à Versailles ; la Bastille tombe le 14 juillet ; les privilèges sont abolis dans la nuit du 4 août. De tels événements doivent, nous semble-t-il, avoir retenti bien au-delà des frontières de la France? Erreur, si l'on s'en rapporte uniquement à notre manuscrit. Une seule annotation en marge porte ce qui suit :

« On a fait la garde au frontière de Bourgogne pour la révolte qui s'est faite en France, à cause des vagabonds et des rôdeurs. »

On pouvait empêcher les vagabonds et les rôdeurs de pénétrer sur le territoire bernois ; il était plus difficile d'entraver la propagande des idées révolu-

tionnaires par le moyen des libelles. Les effets ne tardèrent pas à s'en faire sentir. Le 14 juillet 1790, il y eut à Rolle une fête et un banquet en plein air. Des discours plus ou moins séditieux y furent prononcés ; on dansa autour de l'Arbre de la Liberté, et l'on fit des dons aux pauvres. Le gouvernement s'effraya. Nous en trouvons l'écho dans notre « Recueil ». Après avoir longuement énuméré le résultat des récoltes et le prix des denrées, l'auteur ajoute :

« On a posé à Ste-Croix et aux frontières des piquets de 12 soldats, le 20 septembre, à cause de quelques révoltes dans le pays et de quelques porteurs de libelles depuis la France qui occasionnaient ces révoltes. » On craignait aussi les incursions de quelques bandes venues de France.

Puis : « Nous avons fini de battre le grain, le 10 décembre, sans avoir point mis de gants ni de mitaines. » Chose assurément bien remarquable pour le pays et la saison !

Au milieu des remarques prosaïques de Pierre-Daniel Margot, se trouve une note bien curieuse que je me borne à transcrire :

« Ce jour d'hui 4 février 1791, jour de ma naissance, j'ai anomé les jours, heures et minutes de ma vie, savoir 25 ans, 9431 jours 6 heures ou 218,850 heures ou 13 millions 149,000 minutes. Réflexion faite, je conclus que, ayant tant de milliers de jours, encore plus de millions de péchés, je dois me jeter aux pieds de mon Juste juge pour demander : Grâce ! Grâce ! »

Suit sans transition :

« Les bêtes se sont passablement vendues, » etc. Loin de diminuer, l'effervescence n'avait fait que

s'accroître, en 1791. Avec plus de solennité encore, le 14 juillet avait été célébré à Lausanne, à Rolle et ailleurs. LL. EE. prirent la résolution de rechercher les auteurs du mouvement considéré comme séditionnel.

« A la fin des fêtes, lisons-nous, il s'est formé des camps de soldats, chasseurs, dragons et canonniers, à Payerne et à Perroy, au nombre de quelques milliers, choisis dans le canton à cause de quelques révoltes dans le pays, par les Seigneurs vassaux. »

Tous ces événements paraissent incompréhensibles à notre brave paysan. Ils sont pour nous l'indice d'un malaise général et d'un mécontentement toujours plus accentué. En 1792, on lève de nouveau une garde pour surveiller la frontière. De plus, toutes les milices de Ste-Croix sont appelées à se rendre à plusieurs reprises à Yverdon, où elles sont minutieusement inspectées.

Jusqu'ici, les graves événements dont la France était le théâtre à cette époque n'avaient eu, comme nous l'avons déjà remarqué, que peu de retentissement dans le Jura.

Mais, au dix août, c'est le sang des enfants du pays qui rougit les degrés du trône chancelant de Louis XVI. La relation de ce fait s'impose à notre chroniqueur improvisé. Voici en quels termes :

« La révolte a continué en France ; ils ont déclaré la guerre à l'empereur, à la Prusse, à la Sardaigne, à l'Autriche et à quelques princes d'Allemagne ; ils ont pris la Savoie ; ils y ont planté l'arbre de la Liberté comme à leurs autres dominations. Le 10 Août, il s'est fait une terrible révolte à Paris, jour fatal où 8 cent Gardes-suisse ont été les victimes,

parce qu'ils voulaient soutenir leur serment au Roy. Il y en avait de Ste-Croix dont 3 y ont été tués, et Salomon Junod, de la Sagne, a été préservé. On y a trouvé, sur la Place, grand nombre de Français tués par les Suisses et par quelques Royalistes, on a dit, pour sûr de 5 à 8 mille. Les Suisses qui sont restés ont été faits prisonniers.

» Le 2 septembre, on a fait sortir des prisons les Suisses ; on en a fait mourir la plus grande partie ; et on a laissé aller le reste en leur faisant des passes pour rentrer en Suisse. Tous les régiments suisses qui étaient en France ont été renvoyés sans armes et sans uniformes. »

On sent percer à travers ce récit une indignation et une douleur qui, pour être maladroitement exprimées, n'en sont pas moins sincères.

Ce qui suit est quelque peu naïf :

« Les choses, lisons-nous, ont continué avec régularité, à être suspectes. L'argent ne pouvait pas sortir de France, ni grains, ni cochons, ni autres nourritures. Les Bourguignons ne pouvaient pas sortir de leur pays sans caution, corps pour corps, de même dans toute la France. »

Le dénouement de la sombre tragédie qui marque la chute de la royauté est sobrement conté :

« Le 21 janvier 1793 a été le jour auquel le Roy de France a été conduit sur l'échafaud après un long procès, la Convention Nationale d'un côté et le Roy et trois conseillers de l'autre. Le Roy en appela par devant toute la Nation, mais il ne fut pas écouté. »

Plus loin, au milieu des remarques se rapportant à la température et aux récoltes se trouve glissée cette phrase :

« La Reine de France a été guillotinée le 16. »

Les soucis matériels ne laissent pas à Pierre-Daniel le temps de s'attendrir :

« Les Dixaines se sont assemblées au Nouvel An pour adresser une requête à LL. EE. pour obtenir de la graine pour son nécessaire d'ici aux moissons de 1794. »

Chose curieuse, l'année 1793 paraît en effet avoir eu, au point de vue météorologique, une certaine analogie avec l'année qui vient de se terminer. Je transcris :

« Après quelques semaines de froid, la sécheresse est venue si fort qu'on a été obligé de *fener* par force. On a fait médiocrement de foin. Les bêtes ont été bien chères jusqu'à la fenaison. La sécheresse ayant continué, on a eu de belles moissons, mais peu de paille et de grain, le $\frac{1}{3}$ de moins que les autres années. »

Quant à l'hiver de 1793 à 1794, il a été des plus remarquables. Il n'y a point eu de neige jusqu'au 25 janvier. Le mauvais temps n'a duré que 3 ou 4 jours ; le beau est revenu ensuite. » Aussi Pierre-Daniel appelle-t-il cette année exceptionnelle « L'An du beau hiver. »

A plusieurs reprises, défense est faite par LL. EE. de laisser sortir quoique ce soit du pays. En 1795, l'hiver est des plus rigoureux. La neige tombe en abondance : « Jamais les meuniers de Noirvaux n'en avaient vu ainsi. Le thermomètre marque 18°. » Mais bientôt un vent très violent fait fondre la neige, et les ruisseaux débordent. En 1796, au contraire, il ne tombe presque pas de neige et « le 23 janvier, les boutons des pivoinés, vers notre muraille, sont sortis de terre environ un pouce et le Sr Abram Jaccard

Dixenier m'a dit qu'il avait trouvé une ou plusieurs fleurs appelées communément clochettes, qui avaient crû ce mois de janvier à la Prise-Jaccard ».

Jusqu'ici les jugements que nous avons eu l'occasion de relever sont généralement marqués au coin du bon sens, mais voici un fait qui montre que les racines de la superstition sont vivaces chez les montagnards.

« En 1797, au matin du 21 janvier, plusieurs personnes ont vu une lueur comme un éclair bien vif ; d'autres ont cru que c'était une étoile tombante de l'air comme une comète, et moi je n'ai rien vu que comme quand un éclair *donne* à la fenêtre, je sortais du lit, c'était l'aube du jour. »

Dans ce récit, rien de trop extraordinaire, sinon le style, mais voici le comble :

« Six ou sept jours après, la rougeole a saisi beaucoup d'enfants en plusieurs communes voisines, commençant par un gros rhume, bien *maligne*.

» Le nombre des malades de tout genre (*c'est-à-dire des enfants*) était si grand que de ceux de mon école il y en avait 35 tout à la fois hors d'état de s'y rencontrer. Quant au reste, ignorant si c'est ce corps lumineux, sachant bien premièrement que c'est la volonté de Dieu.

» Je n'ai point fait d'autres remarques à ce sujet, car le beau temps a continué le soleil bien chaud et seulement la terre blanche de neige. »

Notre régent nous donne ensuite des détails circonstanciés sur la maison qu'il fait bâtir à l'Auberson sur un chésal tout à neuf, dit-il. Une salle y est réservée pour la grande école. Les élèves en prennent possession à la St-Martin.

Nous sommes maintenant arrivés à la Révolution vaudoise. Chacun sait que, depuis plusieurs années, quelques Vaudois exilés, F.-César de Laharpe à leur tête, sollicitaient le Directoire français d'intervenir en Suisse pour affranchir les pays sujets, et spécialement notre patrie, de la domination bernoise. C'est à la suite d'un banquet organisé par Rewbel et auquel avaient pris part le tribun bâlois Ochs, Bonaparte, Berthier, plus tard prince de Neufchâtel, Murat et d'autres généraux français, que l'invasion de la Suisse fut résolue. Au lieu de prendre des mesures pour repousser la force par la force, les gouvernements oligarchiques se bornaient à renouveler avec pompe à la Diète d'Aarau le serment confédéral. Mais je laisse ici la parole à notre chroniqueur :

« Tous les Cantons et Alliés, dit-il, ont fait une assemblée ou Diète le 2 de janvier à Aarau et ils ont juré le serment de fidélité réciproque.

» Le 10, une assemblée militaire a eu lieu dans chaque baillage ou commune seule pour prêter le serment de fidélité à nos souverains Seigneurs de Berne, sous la présidence d'un de nos illustres Seigneurs et Major de département. »

Tous ces serments n'empêchaient pas les patriotes de préparer l'affranchissement du pays. Le gouvernement bernois avait remis le commandement de ses forces au général de Weiss dont le quartier-général était à Yverdon. Les milices de Ste-Croix reçurent l'ordre de s'y rencontrer le 23 janvier à midi. Elles campèrent devant le bâtiment des Bains. Une garde avait été placée devant le Château, mais « la Bourgeoisie », probablement gagnée à la cause

de la Révolution, la chassa, « disant *qu'ils se garderaient bien eux-mêmes.* »

Ce fut précisément dans la nuit du 23 au 24 janvier que le Comité de réunion proclama la République lémanique et remplaça les couleurs bernoises par la cocarde verte.

Écoutons maintenant le récit de Pierre-Daniel Margot :

« Ce même jour susdit, soit le 24 janvier, il s'est éclaté une puissante Révolution dans tout le Pays de Vaud. Les révolutionnaires ont emprisonné des Baillifs et se sont emparés des châteaux et arsenaux, ce qui a occasionné le Général Weiss et le Quartier-Général siégeant à Yverdon, de même que les chasseurs à se sauver en grande hâte. »

Ne sent-on pas dans ce récit l'indignation du sujet fidèle de LL. EE. en présence de ce crime abominable qui se nomme la révolution ? Continuons :

« Après avoir pris le château de Lucens, les paysans en chassèrent le Baillif et y mirent une garde. Soixante chasseurs allèrent de nuit le reprendre par force, environ une heure après minuit, mais ils ne purent tenir que jusqu'au matin, car les paysans voulurent s'en rendre maîtres à l'amiable ou par la force, et le château leur fut cédé sans combat. Le Quartier-général et les chasseurs se retirèrent le 26 janvier. Les chasseurs rentrèrent chacun chez soi. »

Les effets du changement de régime ne tardent pas à se faire sentir :

« Le 27, il est arrivé des messagers à Ste-Croix pour défendre de prier le lendemain (jour de Dimanche) pour le Souverain de Berne, mais avertissant de porter la livrée verte sous le nom de

Républicains du Pays de Vaud ou soit de Lausanne. — Quelques-uns ont obéi, mais d'autres ont porté la livrée ancienne de Berne. »

Pierre-Daniel ne se prononce pas, mais il est facile de voir que ces nouveautés ne lui conviennent pas plus qu'à la majorité de ses concitoyens. Nul n'ignore, en effet, que Ste-Croix fut la plus fidèle des localités du pays. « Triste *spétacle*, dit le chroniqueur ; on se regardait en fureur jusqu'au 29. On reçut alors la nouvelle que les Allemands Bernois étaient à Avanches et invitaient leurs bons sujets à leur tendre la main. Aussitôt on a tiré à bas les Prétendus Arbres de Liberté à Ste-Croix et les Cocardes vertes. Ensuite on a renforcé la garde au Château et l'on a fait des patrouilles dans chaque hameau. En même temps, Yverdon, par ordre des Lausannois, nous a demandé de l'argent pour les secourir et ils ont fait partir des soldats du Pays de Vaud contre les Bernois. »

Ainsi Ste-Croix prend ouvertement parti contre le nouveau régime et s'entête dans sa résistance :

« Les messagers ont continué à nous ordonner de nous réunir à Lausanne et de payer la somme demandée. »

Mais Ste-Croix fait la sourde oreille :

« Tous les jours, on recevait des messagers depuis Yverdon, mais on ne répondait presque à rien. Nous apprenions bien qu'ils levaient des contributions, au Pays de Vaud, en graines et farine et argent de même que des hommes. »

Le gouvernement devient de plus en plus pressant :

« Le 31 janvier, trois députés d'ici sont revenus de Lausanne (où ils avaient été sommés de se

rendre ainsi que des députés de toutes les autres communes). Ils ont rapporté qu'il y avait un grand nombre de troupes françaises au dit Lausanne et qu'on y demandait un député de notre Commune pour y siéger en Comité central. »

Tout cela en pure perte ; Ste-Croix résiste même au chef des troupes françaises d'occupation :

« Le 1^{er} février, nous avons reçu une sommation imprimée et signée : Philippe Romain Menard, Général de Brigade de l'Armée française d'Italie, sur les frontières du Pays de Vaud. Des députés d'Yverdon sont encore venus pour le même objet. »

Non contents de braver les ordres du gouvernement révolutionnaire, un certain nombre de volontaires (300, d'après Daguet) se préparent à combattre pour LL. EE. :

« Le même jour (1^{er} février) au soir, une lettre venue par ami, nous annonce la présence d'une armée de 40,000 hommes à Berne. Item, une lettre de M. le Major Pyllichody invitait les chasseurs volontaires à l'aller rejoindre prenant la route par Neufchâtel. Il en est parti plusieurs, de même que beaucoup de soldats. »

Une telle fidélité méritait des éloges :

« Deux députés sont revenus de Berne qui ont rapporté que LL. EE. approuvaient notre manière d'agir, nous promettant tous les secours possibles, qu'ils avaient 160,000 hommes sur pied. »

Ou LL. EE. se faisaient illusion, ou elles répandaient de fausses nouvelles pour animer la résistance. Quoi qu'il en soit, nous lisons qu'ensuite de ces nouvelles, treize communes du Pays de Vaud se joignent à Ste-Croix pour se conduire de même. Six cents Vaudois commandés par Ferdinand de

Roveréa, composent la Légion fidèle et combattent pour la cause du Patriciat.

A Ste-Croix, la résistance dura jusqu'au 13 février. Obligée de se soumettre, toute la milice reçut l'ordre de se rendre à Yverdon le 14. Le plus grand nombre y descendirent, et, comme dit Pierre-Daniel, « on leur lut divers papiers de Lausanne », puis ils remontèrent sans avoir été inspectés.

La soumission n'est pas encore complète : les compagnies de grenadiers et de mousquetaires refusent de se déplacer de nouveau le 17, comme elles en avaient reçu l'ordre du Comité central de Lausanne. Plusieurs autres communes se rebellent également. Bien plus, un combat est sur le point de se livrer entre les Bulatons ou habitants de Bullet et ceux de Ste-Croix ; les premiers étant probablement gagnés au nouveau régime.

« La fureur s'est allumée, et les officiers des deux partis ont eu mille peines à retenir leurs soldats. »

Alors commencent de fréquents passages de troupes françaises allant rejoindre l'armée d'invasion commandée par le général Brune. Les réquisitions se succèdent probablement jusqu'à la prise de Berne, dont il n'est fait aucune mention.

Par contre, de gros chocs sont signalés « à Vugelles et à Vuittebœuf, où périssent plusieurs Vaudois et plusieurs Français aussi. »

A partir du 17 mars, les troupes rentrent dans leurs foyers.

« Les soldats français ont beaucoup voyagé (*entrés et sortis*) jusqu'aux fenaisons. »

Ceci nous ramène en plein dans l'agriculture. *Cedant arma togae*, est-on sur le point de s'écrier !

Avec l'an 1799, renaissent les préoccupations politiques :

« Par ordre du Directoire siégeant à Lucerne, il a fallu indiquer les fonds de terre qu'un chacun possède, puis établir deux corps, un de Municipalité et un de Régie, et donner des contributions à compte du un pour mille de la valeur du bien d'un chacun. »

(A suivre).

H. JACCARD.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Le cinquième bulletin de l'**Association pro Aventico** vient de paraître ¹. Les principaux mémoires qu'il renferme sont : *Introduction au catalogue du Médaillier*, par M. W. Cart ; *Le Dodécaèdre d'Avenches*, par M. H. Erman, professeur à l'Université ; *Travaux de consolidation au Théâtre et au mur d'enceinte*, par M. Eug. Secrétan ; *Fouilles de l'association 1891-1893*, par M. L. Martin, conservateur du musée ; *Fouilles particulières*, par M. F. Jomini, pasteur.

Le nombre des membres de l'association était de 523, à la fin de décembre 1893, accusant une légère diminution sur l'exercice précédent.

Le *Bulletin* contient, outre un croquis des travaux de consolidation, deux vues, très bien exécutées, du théâtre.

Souhaitons que le *pro Aventico*, qui a déjà tant fait pour nos antiquités suisses, continue à prospérer et recrute des adhérents toujours plus nombreux.

— On a découvert à Chamblandes, près Lausanne, à une profondeur de 50 à 60 centimètres, un **magnifique tombeau**, probablement lacustre. Le tombeau ouvert a amené au jour deux squelettes très bien conservés, l'un d'homme et l'autre de femme.

A côté, une vingtaine de perles de jais, paraissant avoir formé un collier, et une amulette triangulaire. Le tombeau, orienté du levant au couchant, est composé de cinq dalles de

¹ Lausanne, Imprimerie Georges Bridel & C^e.